

**OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE PROJET AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT PARIS-SACLAY POUR LA MISE EN ŒUVRE DES LIAISONS PLATEAU-VALLÉE « PIÉTONS, CYCLES »**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	49
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 28 juin 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22 juin 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2017-193
--------------------------

Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

#### DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU  
 Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS  
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
 M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean-Luc VALENTIN  
 M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Mme. Patricia LECLERCQ  
 Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR  
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI  
 M. Rémi BETIN donne pouvoir à Mme. Sandrine GELOT  
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES  
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 Mme. Marie-Pierre DIGARD donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE  
 Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

M. Patrick BATOUFFLET donne pouvoir à M. Dominique FONTENAILLE

M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Christian LECLERC

Mme. Denise GARCIA suppléant de M. François HILLION

**DELEGUES ABSENTS**

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Gilles GOBRON**

**Objet :       AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE PROJET AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT PARIS-SACLAY POUR LA MISE EN ŒUVRE DES LIAISONS PLATEAU-VALLÉE « PIÉTONS, CYCLES »**

Le Conseil Communautaire,  
Sur rapport de M. Christian LECLERC.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/n° 718 du 2 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU la délibération n°2013-231 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS du 28 novembre 2013 portant signature d'une convention d'offre de concours à l'étude « liaisons plateau-vallée » ;

CONSIDERANT l'étude de programmation des liaisons Plateau-Vallées réalisée par l'EPAPS avec le concours financier de l'ex Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay en 2014 ;

CONSIDERANT l'avis du Comité de pilotage des liaisons Plateau-Vallée du 24 mai 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n° 3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement» du 13 juin 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. APPROUVE la convention ci-annexée pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallées, piétons et cycles, avec l'Etablissement public d'Aménagement Paris-Saclay ;
2. DIT que les dépenses sont et seront inscrites au budget 2017 et suivants de la communauté d'agglomération ;

Délibération n° 2017-193

3. AUTORISE le Président à signer la convention et tous documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré le mercredi 28 juin 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane

Délibération n° 2017-193

BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 06 28 - Luc 121561-DE

Date AR Préfecture : 3 juillet 2017

# **Convention de projet pour la mise en œuvre des liaisons plateau- vallée, piétons et cycles**

VERSION DE TRAVAIL

**Entre les soussignés,**

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, établissement de coopération intercommunale dont le siège social est à Orsay, 1 rue Jean Rostand, représentée par son Président Michel BOURNAT, habilité à cet effet par délibération n°XXXX du conseil communautaire en date du 28 juin 2017,

Ci-après dénommée « Communauté Paris-Saclay »,

ET

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), dont le siège est situé 6 boulevard Dubreuil, 91400 Orsay, immatriculé au RCS d'Evry sous le numéro 818 051 203 représenté par son Directeur Général, Monsieur Philippe VAN DE MAELE,

Ci-après dénommé « l'EPAPS »,

Il a été convenu de ce qui suit :

**PREAMBULE – RAPPEL DU CONTEXTE**

L'amélioration des liaisons plateau-vallée modes doux est une priorité du projet d'aménagement. Elle doit permettre l'intégration du Campus urbain dans le tissu urbain existant et favoriser les échanges et usages partagés du territoire.

Aujourd'hui ces déplacements, pourtant de courte distance, se font majoritairement en voiture, du fait du dénivelé et d'un manque de liaisons piétonnes et vélos confortables, et/ou d'un manque de lisibilité des cheminements existants.

L'amélioration de ces liaisons douces est d'autant plus importante que les échanges entre vallée et plateau vont s'intensifier avec l'urbanisation progressive du plateau. Il s'agira alors de limiter autant que possible l'usage de la voiture sur ces déplacements plateau-vallée, en proposant des solutions de mobilité alternatives, dont les modes actifs font intégralement partie.

Inscrite au Contrat de Développement Territorial « Paris-Saclay Territoire Sud », l'amélioration des liaisons plateau-vallée modes doux figure parmi les actions à mener à court terme.

L'objectif visé est d'améliorer dans l'urgence les cheminements les plus dégradés parfois déjà utilisés quotidiennement par de nombreux salariés, étudiants et habitants pour les sécuriser et en améliorer le confort. Ceci en participant à la mise en valeur du coteau boisé.

Pour répondre à cette ambition, une première convention entre la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) et l'Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS) datant du 22 janvier 2014, visait à organiser les conditions et modalités de participation de la collectivité à l'étude consacrée aux déplacements plateau-vallée.

Une étude de programmation et de faisabilité des liaisons structurantes piétonnes et vélos entre le plateau et la vallée a ainsi été lancée par l'Etablissement Public Paris Saclay et la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay en 2014. Elle s'est achevée au premier trimestre 2017.

Elle a permis de déterminer les axes structurants à renforcer et leur programmation. Une faisabilité technique a également permis un chiffrage détaillé des aménagements retenus.



## **OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions et modalités de participation de la Communauté d'agglomération Paris Saclay et de l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallée identifiées comme prioritaires dans le cadre de l'étude menée :

- Définition de la participation financière de chacune des parties
- Répartition des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre de chacune des liaisons plateau-vallée.

VERSION DE TRAVAIL

## SOMMAIRE

1. Un objectif commun : l'amélioration des déplacements piétons et cycles entre la vallée et le plateau
  2. Les conclusions de l'étude de programmation et de faisabilité des liaisons plateau-vallée, piétons et cycles, pour le territoire sud plateau de Saclay
  3. Répartition des actions entre la Communauté Paris-Saclay et l'EPAPS pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallée prioritaires
    - Liaison vélos Gare RER Gif-sur-Yvette – CNRS
    - Liaison piétons Gare RER Bures-sur-Yvette – Université - Supélec
    - Liaison piétons Gare Orsay-Ville – Université – Belvédère
    - Liaison vélos Rue de Versailles
    - Liaison piétons Gare RER du Guichet – Nanno-Innov
    - Liaison Gare RER Lozère-Ecole polytechnique
  4. Engagement réciproque des parties
  5. Durée de la convention
  6. Annexe
- Tableau de synthèse – Répartition des actions et financements entre les partenaires



## **1. Un objectif commun : l'amélioration des déplacements piétons et cycles entre la vallée et le plateau**

L'objectif premier des liaisons plateau-vallée est de faire « atterrir » le projet urbain du plateau c'est-à-dire de le relier aux vallées urbanisées où réside la majeure partie des habitants du secteur et où se trouvent les centres historiques des communes. Sans ces liaisons, le projet urbain du plateau pourrait apparaître comme un lieu à part, à côté du reste des territoires communaux.

Par ailleurs, compte tenu de la temporalité de l'aménagement, et notamment de l'arrivée du Métro en 2024, donc après la livraison de nombreux programmes, ces liaisons permettront d'assurer à court terme dans de bonnes conditions, l'accès piétonnier et cyclable au plateau depuis les gares du RER B en vallée, points d'accès majeurs en transports en commun

Il s'agit donc de répondre dès la première phase d'aménagement (2018) au besoin croissant de déplacements entre le plateau et la vallée.

Enfin, ces liaisons piétonnes et cyclables à créer ou à améliorer entre le plateau et la vallée doivent avoir davantage de lisibilité.

La signalétique a ainsi été identifiée comme l'une des premières actions à mettre en œuvre sur ces liaisons plateau-vallée, et la présente convention vise également à valider le lancement d'une mission spécifique pour la mise en œuvre de la signalétique sur les liaisons plateau-vallée dans le cadre de l'étude du Schéma directeur de la signalétique pour le Campus Paris Saclay lancée fin 2016 par l'EPAPS et la Communauté Paris-Saclay (mission à bons de commande : mission 2 du CCTP « Mise en œuvre du Schéma directeur »).



**2. Les conclusions de l'étude de programmation et de faisabilité des liaisons plateau-vallée, piétons et cycles, pour le territoire sud plateau de Saclay**

Le périmètre de l'action s'étend sur les communes de Gif-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Orsay et Palaiseau, de la frange sud du Campus Urbain jusqu'à la ligne du RER B dans la vallée selon un axe Nord-Sud.



Parmi les 12 liaisons identifiées durant le diagnostic, 6 ont été identifiées comme prioritaires, du fait des pôles importants qu'elles relient (RER-Ecoles/Centre de recherche et d'enseignement supérieur existants et futurs ; liaisons Intra-université), du nombre de personnes les pratiquant dès aujourd'hui mais encore plus demain (étudiants et travailleurs principalement) et de leur vétusté actuelle. La priorité a également été mise sur une desserte répartie sur l'ensemble de la frange sud du Plateau, de manière à multiplier les portes d'entrée vers le plateau dans un sens, vers la vallée dans l'autre sens.



**Les 12 liaisons identifiées en phase diagnostic**



A l'issue de la première phase d'étude, 6 liaisons ont donc été identifiées comme prioritaires, et ont fait l'objet d'une étude de faisabilité technique lors de la seconde phase d'étude :

- **Liaison vélos Gare RER Gif-sur-Yvette – CNRS**
- **Liaison piétons Gare RER Bures-sur-Yvette – Université - Supélec**
- **Liaison piétons Gare Orsay-Ville – Université – Belvédère**
- **Liaison vélos Rue de Versailles**
- **Liaison piétons Gare RER du Guichet – Nanno-Innov**
- **Liaison Gare RER Lozère-Ecole polytechnique**



**Les 6 liaisons prioritaires**

VERSION L



### **3. Répartition des actions entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'EPAPS pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallée**

Pour chaque liaison, une priorisation des aménagements est proposée, afin de lancer des premières actions à court terme.

Il s'agit de pouvoir répondre aux besoins urgents de déplacements déjà existants entre la vallée et le plateau, et qui sont amenés à croître rapidement avec l'arrivée des premiers établissements et des logements sur le plateau.

L'EPAPS et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'engagent par la présente convention à mener des premières actions dès 2017-2018 afin de répondre à ces besoins urgents de déplacements.

L'EPAPS et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'engagent par la présente convention à mener les actions nécessaires à plus long terme, afin de pérenniser ces cheminements et en améliorer la qualité et la sécurité.

La feuille de route présentée ci-après indique la répartition des actions par maître d'ouvrage (MOA), ainsi que leurs degrés de priorité.

Le chiffrage indiqué sur ces documents est issu de l'étude de programmation et de faisabilité des liaisons plateau-vallée, menée par le groupement Laurence Crémel paysagiste/Damien Antoni Architecte/OGI.

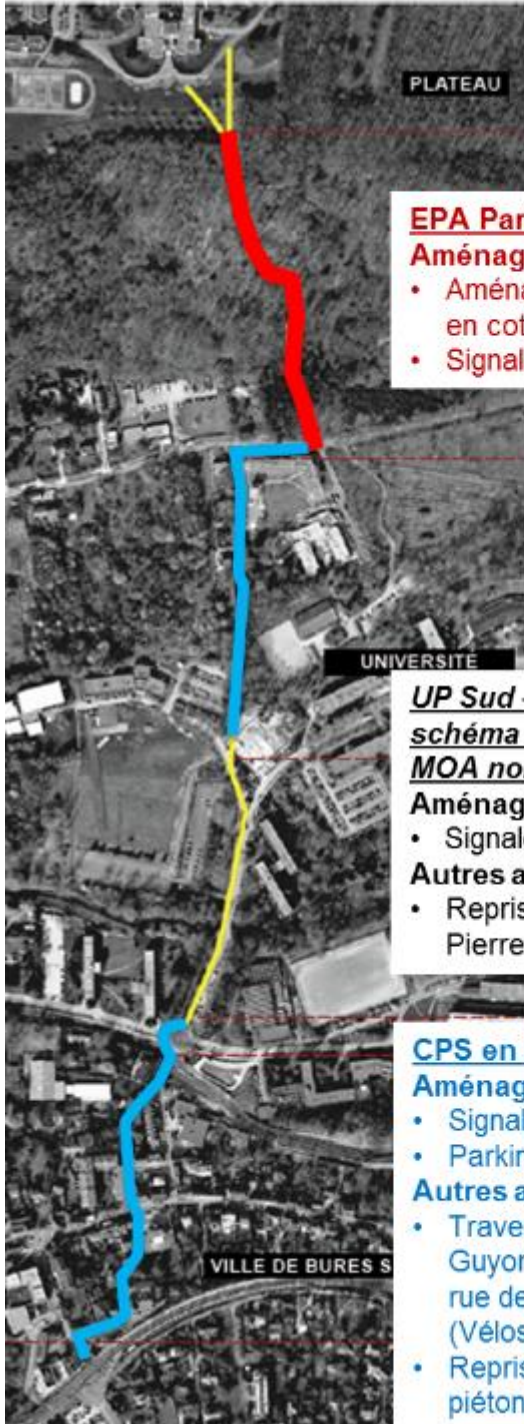
**Feuille de route pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallée, piétons et cycles**  
Données issues de l'étude de programmation et de faisabilité des liaisons plateau-vallée – 2017

**Liaison vélos Gare RER Gif-sur-Yvette – CNRS**





Liaison piétons Gare RER Bures-sur-Yvette – Université – Supélec



**EPA Paris Saclay**

**Aménagements prioritaires**

- Aménagement du cheminement en coteau boisé
- Signalétique

**UP Sud – section intégrée aux études du schéma de cohérence Campus vallée – MOA non définie à ce jour**

**Aménagements prioritaires**

- Signalétique

**Autres aménagements**

- Reprise du cheminement existant (rue Pierre de Coubertin)

**CPS en lien avec la Ville de Bures**

**Aménagements prioritaires**

- Signalétique
- Parking vélo en gare de Bures

**Autres aménagements**

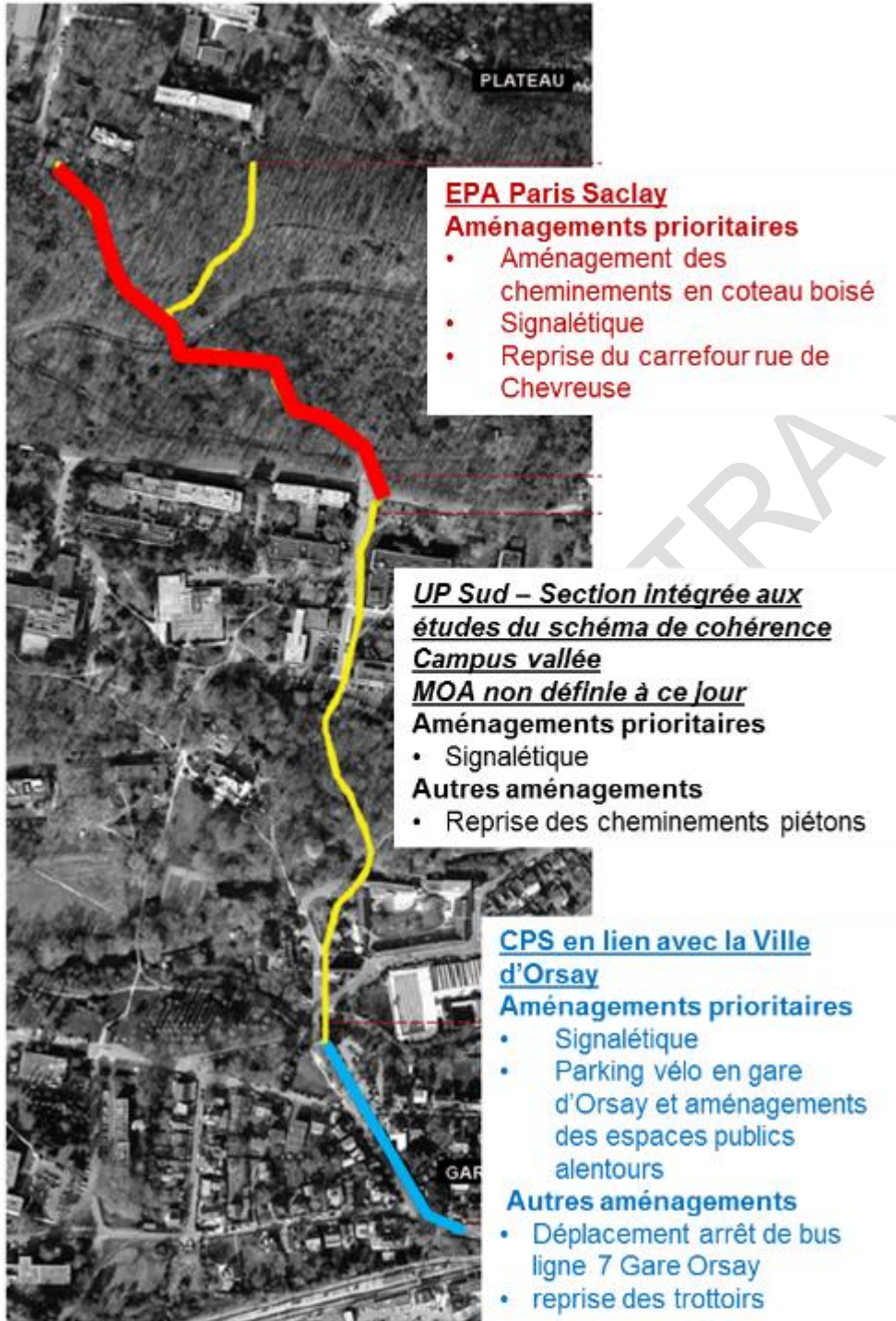
- Traversée piétonne sécurisée rue de la Guyonnerie + aménagement voie verte rue de la Fontaine St Mathieu (Véloscénie)
- Reprise carrefour pour traversée piétonne rue Kastler

TRAVAIL



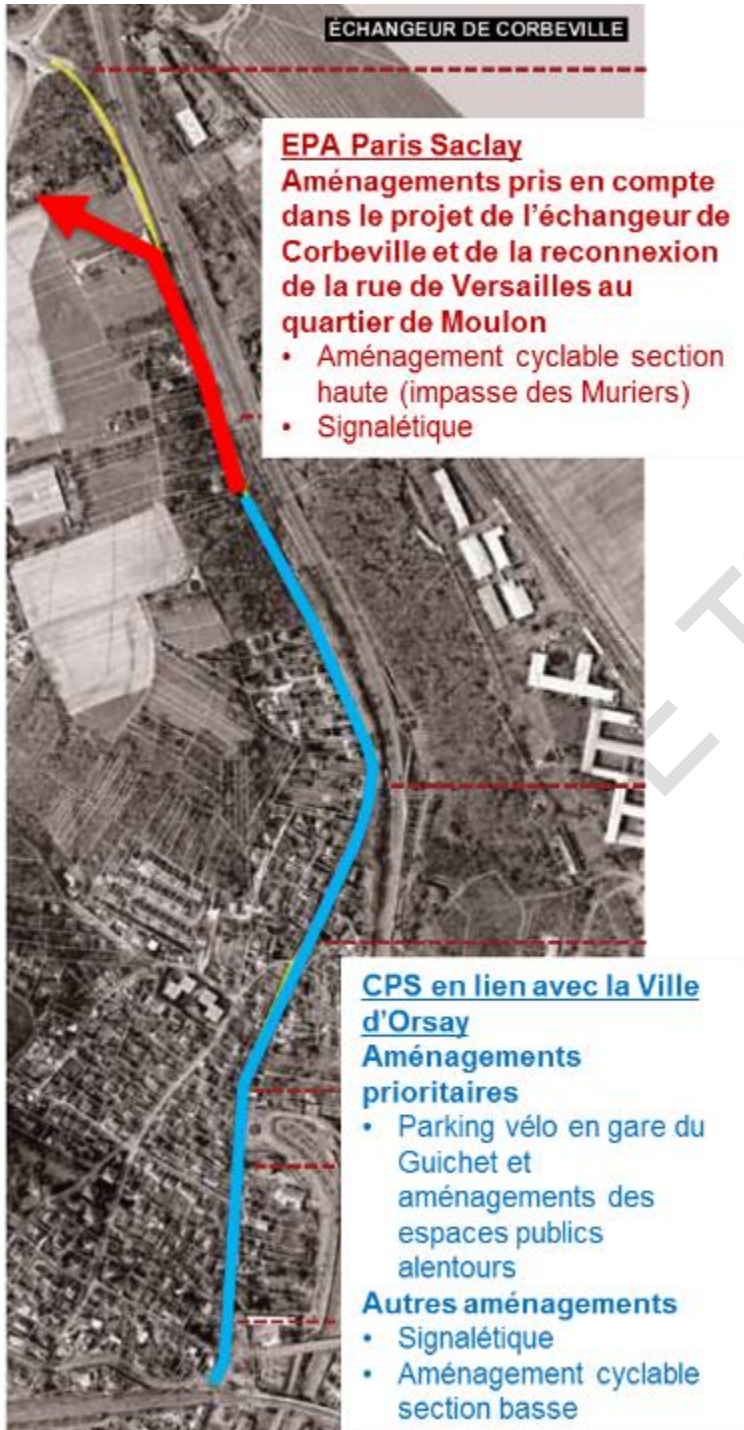


Liaison piétons Gare Orsay-Ville – Université – Belvédère





Liaison vélos Rue de Versailles





Liaison piétons Gare RER du Guichet – Nanno-Innov



**EPA Paris Saclay**

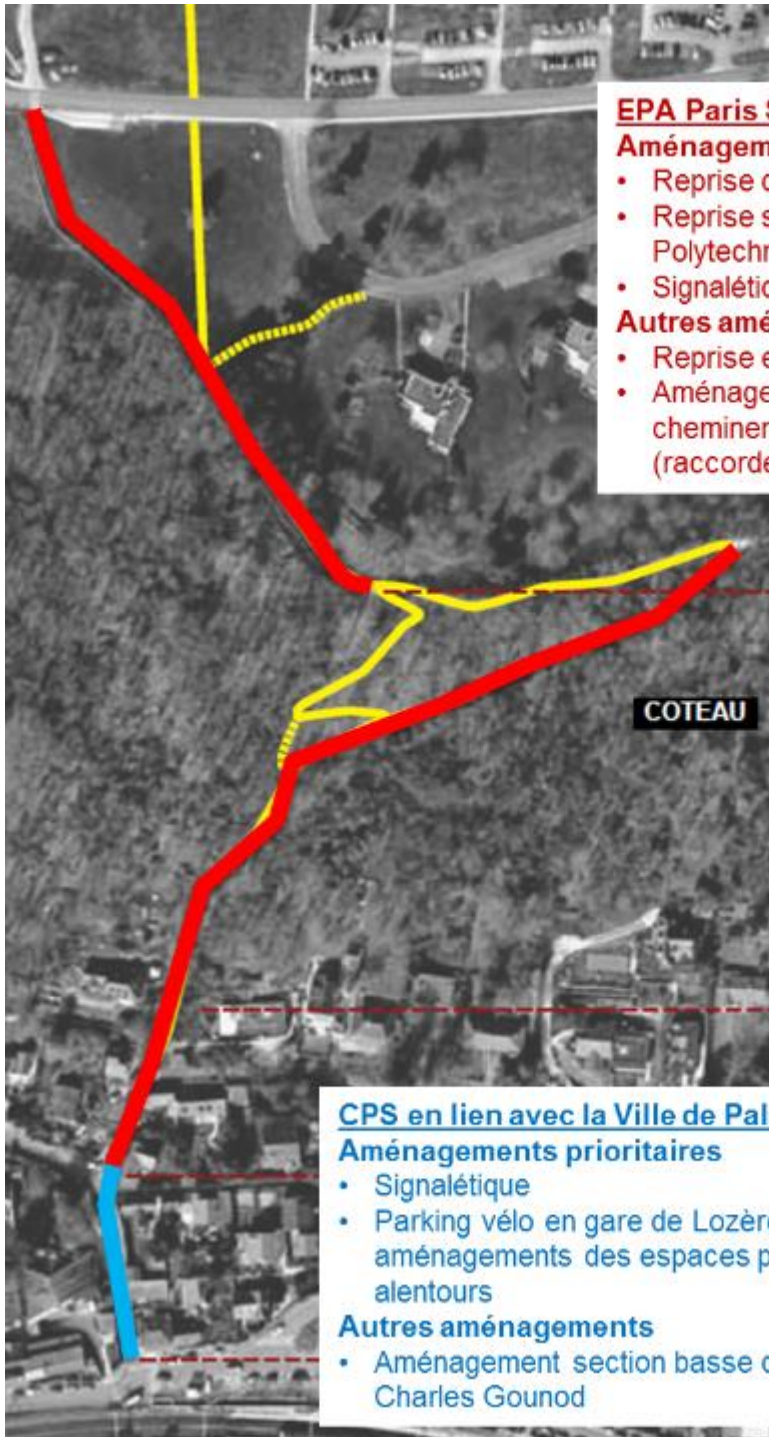
- **Aménagements prioritaires**  
Aménagement de la traversée du Parc Eugène Chanlon et de la section Nord de la rue de la Vauve
- Signalétique

**CPS en lien avec la Ville d'Orsay**

- Aménagements prioritaires**
  - Signalétique
- Autres aménagements**
  - Réaménagement escaliers et traversées piétonnes



**Liaison Gare RER Lozère-Ecole polytechnique**



**EPA Paris Saclay**

**Aménagements prioritaires**

- Reprise des escaliers raccourcis
- Reprise section basse de la montée Polytechnique
- Signalétique

**Autres aménagements**

- Reprise escalier principal
- Aménagement de la fin du cheminement piétons en ZAC (raccordement aux Maréchaux)

**CPS en lien avec la Ville de Palaiseau**

**Aménagements prioritaires**

- Signalétique
- Parking vélo en gare de Lozère et aménagements des espaces publics alentours

**Autres aménagements**

- Aménagement section basse de la rue Charles Gounod

#### 4. Engagement réciproque des parties

Les parties s'engagent, sur les montants estimés dans le cadre de l'étude de faisabilité des liaisons plateau-vallée ;

- A réaliser les actions nécessaires pour la mise en œuvre des liaisons plateau-vallée identifiées prioritaires, et à respecter le calendrier prévisionnel ;
- A poursuivre leur partenariat sur le travail engagé depuis 2014 pour l'amélioration des liaisons plateau-vallée, piétons et cycles, à l'échelle du Sud plateau de Saclay ;
- A poursuivre le travail avec les collectivités et institutions associées (Communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, Université Paris Sud, CNRS, Ecole polytechnique).

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à ....., le

Pour la Communauté Paris-Saclay

Le Président

Michel BOURNAT

Pour l'EPAPS

Le Directeur général

Philippe VAN de MAELE

VERSION DE TRAVAIL

Annexe - Tableau de synthèse – Répartition des actions et financements entre les partenaires

<b>Estimation des coûts* de mise en œuvre des liaisons plateau-vallée et proposition de répartition par maître d'ouvrage</b>				
<i>*En hors taxe travaux</i>				
<i>Les actions prioritaires à lancer dès 2017 sont indiquées en gras</i>				
<b>BILAN</b>				
	Total des actions		Actions prioritaires (mise en œuvre 2017-2018)	
	Financement	Subventions	Financement	Subventions
<b>EPA Paris Saclay</b>	3 627 000,00 €	TEPCV (signalétique + liaisons Orsay et Bures)	2 384 000,00 €	TEPCV (signalétique + liaisons Orsay et Bures)
<b>CPS</b>	3 145 000,00 €	TEPCV - STIF (véligo) -	1 060 000,00 €	TEPCV - STIF (véligo) -
<b>Université</b>	711 000,00 €	TEPCV (signalétique)	- €	TEPCV (signalétique)
<b>CNRS</b>	639 000,00 €	Région/CD91 (plan vélo)	- €	
	8 122 000,00 €		3 444 000,00 €	



GIF-CNRS							
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé
EPA Paris Saclay	Piste cyclable RD306	387 973,50 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région/CD91 (plan vélo)	Planning ZAC Moulon	395 473,50 €	395 473,50 €
	Signalétique	7 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons				
CPS	Signalétique	22 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV		164 649,13 €	110 823,45 €
	Intervention rue Neuve-Entrée Parc CNRS	53 825,68 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région/CD91 (plan vélo)			
	Parking vélo en Gare	88 323,45 €	700€/pl (abris) 2000€/pl (consigne)	STIF (Véligo) Cofinancement RATP			
CNRS	Reprise rue du Parc + signalétique	638 579,59 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région/CD91 (plan vélo)	Conditionné par l'ouverture du parc du CNRS au public	638 579,59 €	- €
		1 198 702,22 €				1 198 702,22 €	506 296,95 €



Bures-Supélec							
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé
EPA Paris Saclay	Aménagement en coteau boisé	653 421,00 €	445 520,00 €	TEPCV (Avenant) <i>réponse en attente</i>	2017	665 921,00 €	665 921,00 €
	Signalétique	12 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV	2017		
CPS	Signalétique	12 000,00 €	40 000€ pour plan de jalonnement vélo	Région (plan vélo pour Véloscénie)	2017	544 785,00 €	223 019,00 €
			40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)			
	Parking vélo en Gare	211 019,00 €	700€/pl (abris) 2000€/pl (consigne)	STIF (Véligo)	2018		
				cofinancement RATP			
	Reprise carrefour rue Guyonnerie+aménagement voie Verte (Véloscénie)	284 104,00 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région (plan vélo pour Véloscénie)+ cofinacmenet AEV	2018		
Reprise carrefour pour traversée piétonne	37 662,00 €			2019			
Uni.Psud	Signalétique	25 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)	2017	329 478,00 €	
	Réaménagement cheminement piéton	303 978,00 €			Calendrier du projet Campus vallée de l'Université		
		<b>1 540 184,00 €</b>				<b>1 540 184,00 €</b>	<b>888 940,00 €</b>



<b>Orsay-Belvédère (Montée de l'Université)</b>							
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé
EPA Paris Saclay	Aménagement en coteau boisé	592 686,00 €	260 000,00 €	TEPCV (obtenue)	2017	635 294,00 €	635 294,00 €
	Signalétique	10 000,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons		2017		
	Carrefour rue Vatonne	32 608,00 €			2017-2018		
CPS	Signalétique	18 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons		2017-2018	513 245,00 €	219 336,00 €
	Déplacement arrêt bus	293 909,00 €			2017-2018		
	Reprise trottoirs				2018-2020		
	Parking vélo en Gare+aménagements	200 836,00 €	700€/pl (abris) 2000€/pl (consigne)	STIF (Véligo) cofinancement RATP	2018		
Uni.Psud	Signalétique	11 000,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons		2017	381 828,00 €	
	Réaménagement cheminement piéton	370 828,00 €			Calendrier projet Campus vallée		
	Reprise éclairage						
	Porte d'entrée Université						
	Suppression stationnement						
		<b>1 530 367,00 €</b>				<b>1 530 367,00 €</b>	<b>854 630,00 €</b>



Rue de Versailles								
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé	
EPA Paris Saclay	Aménagement cyclable section haute (impasse des Muriers)	840 000,00 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région/CD91 (plan vélo)	Planning échangeur de Corbeville (2020)	848 000,00 €	A financer dans le cadre du projet échangeur de Corbeville	
	signalétique	8 000,00 €	40 000€ pour plan de jalonnement vélo	Région/CD91 (plan vélo)				
CPS	Aménagement cyclable section basse (impasse des Muriers)	966 325,00 €	Taux max = 50% 450 000€/km max	Région/CD91 (plan vélo)	Planning échangeur de Corbeville (2020)	1 221 733,00 €	255 408,00 €	
	Parking vélo en Gare (+ aménagements liés)	208 200,00 €	700€/pl (abris) 2000€/pl (consigne)	STIF (Véligo)				2017
				Cofinancement RATP				
Signalétique	47 208,00 €	40 000€ pour plan de jalonnement vélo	Région/CD91 (plan vélo)					
		<b>2 069 733,00 €</b>				<b>2 069 733,00 €</b>	<b>255 408,00 €</b>	

Guichet-Nanno-Innov							
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé
EPA Paris Saclay	Traversée parc E.Chanlon	270 576,63 €			2017	274 076,63 €	274 076,63 €
	signalétique	3 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)	2017		
CPS	Signalétique	30 000,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)	2017	361 450,52 €	30 000,00 €
	Réaménagement des traversées piétonnes	331 450,52 €			2018-2020		
		<b>635 527,15 €</b>				<b>635 527,15 €</b>	<b>304 076,63 €</b>
Lozère-Polytechnique							
MOA	Actions	Coûts	Subvention/cofinancement		Calendr	Total coûts/MOA	Budget validé
EPA Paris Saclay (cofinancement Ecole polytechnique)	Reprise escaliers raccourcis	175 135,00 €			2017	808 664,00 €	808 664,00 €
	Reprise escalier principal	180 473,00 €			2018-2019		
	Aménagement fin cheminement piéton en ZAC	321 406,00 €			Planning ZAC (projet lié à la ZAC)		
	Reprise revêtement section basse montée Polytechnique	116 650,00 €			2017		
	signalétique	15 000,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)	2017		
CPS	Parking vélo en Gare + aménagements liés	208 952,00 €	700€/pl (abris) 2000€/pl (consigne)	STIF (Véligo) cofinancement RATP	2018	339 247,00 €	221 452,00 €
	Signalétique	12 500,00 €	40 000€ à répartir sur l'ensemble des liaisons	TEPCV (obtenue)	2017		
	Aménagement section rue Ch.Gounod	117 795,00 €			?		
		<b>1 147 911,00 €</b>				<b>1 147 911,00 €</b>	<b>1 030 116,00 €</b>